



DEMANDE DE SUBVENTION *
ECHANGES AMIABLES DE PARCELLES
articles L 124-3, L 124-4 et R 124-1 et suivants du code rural

*Demande à adresser à : Monsieur le Président du Conseil départemental
Secrétariat de la commission départementale d'aménagement foncier - Direction du développement
local et de l'environnement - 11 rue François Chénieux - CS 83 112 - 87031 LIMOGES CEDEX 1*

Je soussigné(e) (NOM et prénom)

Représentant (**),

Domicilié(e) à :,

Sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil départemental de la Haute-Vienne pour la prise en charge des frais occasionnés par l'échange amiable de parcelles réalisé sur la commune de

.....,

Avec (nom et prénom du ou des coéchangistes) (**A renseigner obligatoirement**) :

.....

Motif de l'échange :

Superficie totale de l'échange : ha a ca

Nature de cultures : *pré, terre, bois, chemin, autre (à préciser)* :

.....

Mode de faire-valoir : *faire-valoir direct, fermage, métayage, autre (à préciser)*

.....

Nom de l'exploitant (si différent du propriétaire)

Je reconnais avoir été informé(e) que mon dossier ne pourra être soumis à l'examen du Conseil départemental que si la Commission départementale d'aménagement foncier a reconnu l'utilité de l'échange au regard des objectifs poursuivis par l'aménagement foncier.

Fait à, le

Signature

(*) compléter un imprimé par personne participant financièrement aux frais d'échange
(**) dans le cas d'une société de droit public ou privé, d'une commune.